

Face aux 2 FN: Nécessaires résistances

Dans certains établissements scolaires et universitaires, la résistance a permis d'isoler les élus FN.

Un exemple à suivre alors que se multiplient les informations inquiétantes sur les infiltrations « brunes » dans de nombreux secteurs...

Contre les élus FN à l'école

Front Soucieux

Si l'on en croit la presse d'extrême-droite, l'Enseignement Public donne bien du fil à retordre au Front National dont les élus ont, de son propre aveu beaucoup de mal à investir les instances. Ainsi National Hebdo (Déc. 98) dresse-t-il de leurs défaites un bilan consterné qui ne peut qu'encourager les antifascistes dans leur lutte : elle s'avère efficace !

Dans un article récent, intitulé « *Quand les lycéens et l'extrême-gauche dictent leur loi* », NH dénonce l'ostracisme dont souffrent les élus FN désignés pour siéger dans les conseils d'administration. Certaines régions sont signalées comme particulièrement combatives à leur égard.

Le **Languedoc-Roussillon** arrive en tête du palmarès en raison des manifestations multiples qui s'y sont déroulées pour refuser « *de Montpellier à Carcassonne, de Nîmes à Alès* », la représentation frontiste. « *Dans l'Aude* », se plaint NH, « *parents, enseignants et élèves marchent main dans la main* » pour empêcher les élus FN de venir siéger dans les lycées où ils ont été désignés comme représentants de la région. Dans L'Hérault, poursuit le journal lepéniste, « *les comités de vigilance sont partout, avec la bénédiction (comme par hasard !) des élus communistes* » Mais c'est dans le Gard, et surtout à Nîmes, que la situation serait la plus défavorable aux frontistes avec, dans l'ensemble des huit lycées publics, « *l'organisation de rassemblements visant à interdire purement et simplement l'entrée des établissements aux élus* » FN.

Dans la région du **Centre**, outre de nombreuses actions de boycott, des motions ont été votées,

dans les différents conseils d'administration des lycées, déclarant inadmissible la présence d'élus de Jean-Marie Le Pen dans leurs instances. A Saint Amant-Montrond « *les représentants de douze associations politiques hostiles* » ont réservé à l'élu FN un accueil des plus dissuasifs, et celui qui s'est présenté au lycée de Monceau-les-Mines n'a pas été mieux reçu.

Même allergie en **Bourgogne**, où, toujours selon NH, des militants antifascistes « *se sont juré d'empêcher les élus du Front National de siéger* » dans les CA. Sur leur demande, le président de la Région, Jean-Pierre Soisson, a déconseillé aux élus FN de participer au CA de l'Institut Universitaire de la Vigne et du Vin. En **Bretagne**, c'est l'Institut de Mathématiques de Rennes qui a modifié ses statuts de façon à interdire toute présence fasciste dans son CA.

Autant de marques de rejet qui inspirent à l'hebdomadaire frontiste des conclusions pessimistes : « *les syndicats d'enseignants, les associations de parents d'élèves, et les associations lycéennes, ont mis au point une véritable stratégie d'anéantissement à l'égard des représentants frontistes* », s'indigne-t-il ; le prétexte invoqué ? il existe « *une contradiction flagrante entre les valeurs enseignées dans les lycées et la présence des élus du Front National dans ces mêmes lycées* ». Et National-Hebdo s'inquiète : « *D'ici à ce que les syndicats institutionnels obtiennent des Régions - et il y a eu des tentatives couronnées de succès en Bretagne notamment - des clauses qui empêcheraient, au nom des principes républicains, des élus « politiquement incorrects » de siéger dans les conseils d'administration des lycées, il n'y a qu'un pas* », prophétise-t-il. En ce qui nous concerne, nous en acceptons l'augure. Pour une fois que National Hebdo nous fait rêver ...

Sommaire

- P. 1 Résistances contre les élus FN à l'école...
- P. 2 ...à l'université et un conseil de l'éducation.
Pétition
- P. 3 Alertes brunes
- P. 4 Dans la presse fasciste, Contacts, abonnement

Université De Clermont-Ferrand : des fascistes décalés

Que faire, dans un établissement de l'Education Nationale, lorsqu'on doit se réunir avec la présence d'un élu FN ?

D'abord, lorsqu'il s'agit d'une première réunion, refuser de siéger. Exemple : à l'université de Clermont-Ferrand, le Conseil de l'UFR Sciences devait se tenir avec un représentant frontiste envoyé par la majorité de droite du Conseil Régional d'Auvergne, dont le président n'est autre que Valéry Giscard d'Estaing. Dès le début de la séance, un élu SNE-Sup se lève, et déclare qu'il ne siégera pas en compagnie d'un représentant d'un parti fasciste et raciste ; sur quoi il quitte la salle, suivi de tous les élus. Restent trois personnes dans la salle : le représentant du Front National, le Directeur Adjoint, et le Directeur de l'UFR qui déclare que, le quorum ne pouvant être atteint, la séance est levée.

Voilà donc ce qu'on peut faire dans un premier temps, mais ensuite cette stratégie n'est pas renouvelable : en effet, dès la seconde séance, le quorum, d'après la loi, n'est plus nécessaire, et les décisions peuvent se prendre à deux, voire à une seule personne ; le Conseil n'en sera pas moins réputé s'être tenu et avoir délibéré.

A quel système de défense peut-on alors recourir ? Au décalage horaire : le Conseil se tient deux heures avant la réunion officielle, en présence de tous les représentants élus, sauf les fascistes ; la réunion officielle, quant à elle, n'est plus dès lors qu'une séance d'enregistrement, où n'ont plus lieu ni débats ni échanges ; c'est ainsi que l'on procède dans les établissements d'Auvergne pour rappeler que la présence du FN est incompatible avec les valeurs enseignées dans les enceintes du service public. Il semble que cette éclatante manifestation de refus soit assez mal vécue par les délégués frontistes et en ait découragé plus d'un.

« Caen, FN au Conseil de l'Education: refus des syndicats

La présence d'un conseiller régional FN au conseil académique de l'éducation nationale(CAEN) a entraîné la colère des représentants des syndicats (CFDT, CGT, FEN, FO, FSU), des parents d'élèves (FCPE) et des élus socialistes, verts, radicaux et républicains. Cette instance devait se réunir lundi au rectorat. Les syndicats, les parents et les élus de gauche ont refusé de siéger, interrompant la séance du conseil. Ils ont demandé une audience à René Garrec, président du conseil régional... »

tiré de Ouest-France du 09/02/99.

Michel BEURIER en correctionnelle le 8 Mars!

Comme nous l'avions annoncé dans ISA n°4 (Oct./98), le secrétaire de l'Union Départementale CGT du Puy de Dôme, Michel Beurier, a été mis en examen pour s'être engagé dans la défense des

sans papiers de Clermont-Ferrand. Il passe en procès le 8 Mars 1999. IL risque 5 ans de prison!

La solidarité ne doit pas être criminalisée! Il faut faire barrage à cette atteinte scandaleuse aux libertés: ISA est solidaire de la pétition (ci-jointe) demandant sa relaxe et invite tous ses lecteurs à la signer.

PETITION -Inculpé pour Solidarité

« C'est un syndicaliste. Il s'appelle Michel BEURIER. Comme tout syndicaliste, la solidarité est son pain quotidien. Elle est même le sens profond de son engagement vis-à-vis des travailleurs, de toutes professions, de toutes conditions, de toutes origines.

Aussi, c'est naturellement qu'il s'est engagé dans la défense des sans-papiers de Clermont-Ferrand, la ville où il est responsable de l'union départementale CGT. Il a su le faire avec une certaine intelligence, puisque qu'avec sa contribution, 41 des demandes formulées ont pu être régularisées.

Tout aussi naturellement, il était présent le 21 août dernier pour assister à l'audience du Tribunal Administratif, où comparait un jeune « sans-papier » menacé d'expulsion.

Bousculade à la sortie. Le prévenu en profite pour échapper à la vigilance de deux policiers. Ces derniers arrêtent la vice-présidente de la Ligue des droits de l'homme et le secrétaire général de l'union départementale CGT. La première sera relâchée quelques heures après, le second est mis en garde à vue. Il leur fallait un coupable, ce sera lui. Le voici arrêté, menotté, placé sous contrôle judiciaire, puis inculpé pour « aide au séjour irrégulier d'étranger », auquel s'ajoute l'inévitable « violence à agent de la force publique par plusieurs personnes et avec préméditation ».

Il risque 5 ans de prison et 200 000 francs d'amende.

En réalité, il est inculpé pour « délit de solidarité », les sans-papiers devant être aussi des sans-amitié, des sans-soutien et des sans-réconfort.

Indignés devant cette inculpation, nous comprenons l'attitude de Michel BEURIER car nous pensons que la solidarité avec les plus démunis fait partie des obligations de tout citoyen.

Plaçant le respect des valeurs de notre République au-dessus de la soumission à une loi de circonstance, nous demandons que soit prononcée la relaxe. »

Il y a déjà 7000 pétitions signées dont:

B. THIBAUT	Sec. Gén. CGT
M. DESCHAMP	Sec. Gén. FSU
A. COUPPE	Sec. Gén. SUD PTT
A. OLIVE	Sec. Gén. UNSA
D. LE DRETT	Sec. Gén. SNUIPP-FSU

Les signatures sont à adresser à UD CGT 63 Maison du Peuple, Place de la Liberté 63000 Clt-Fd
Fax: 04 73 31 87 82

Un nouveau « syndicat » FN dans la police ?

National Hebdo N°754 du 31/12/98 nous ressort - comme cadeau de Noël sans doute - l'Union Solidarité France Police, USFP, fondée en Octobre 1997,

dont le Directeur, Jean-Paul Laurendeau, est l'ancien Président du Front National de la Police, rappelle le journal...

Celui-ci précise que « *l'USFP dispose de structures solides, conformes où les adhérents ne doivent plus craindre de se voir attaqués par les syndicats du système et interdits par la justice* »

NH est obligé de préciser que « *l'USFP n'a pas pu être présente lors des dernières élections professionnelles* » mais qu'« *elle fait appel de cette décision afin de faire valoir ses droits* ». Cette « union fédérale » réunit, d'après le journal lepéniste, les « syndicats » France CRS et France Police qui « *monte au front pour défendre les policiers* »...

Les personnels de police devront donc se montrer vigilants face à une USFP descendue tout droit du Front National, même si son « paquebot » prend l'eau .

Oeuvres « sociales » à Vitrolles

Une "Petite nouvelle des Fronts" du Canard Enchaîné du 17 février nous apprend que « *lundi 15 février, des militants mégrétistes ont officiellement déposé une liste FO en mairie de Vitrolles pour les prochaines élections au comité des oeuvres sociales du 25 mars* ». Et, parmi les 20 candidats, le Canard nous apprend que figurent des membres du cabinet du maire, une ancienne adjointe de Fayard, 2 frontistes préposés aux élections, 11 membres du service "proximité" (qui a organisé le congrès de Marignane) et « *un certain Louis Fabre, qui s'est récemment fait remarquer pour avoir traité un militant PS de "sale Arabe" sur un marché* ». Et le journal de conclure « *la centrale de Marc Blondel est très regardante, ces jours-ci...* ».

Marc Blondel a jugé, le jeudi 18.02 (Le Monde daté du 20.02.99) « *contradictoire avec les orientations de FO la liste Renouveau FO* » à Vitrolles.

Le syndicat local de FO n'a pas entendu la « recommandation » de leur secrétaire général confédéral et a maintenu la liste. Néanmoins, pour des raisons administratives, celle-ci s'est avérée irrecevable. A suivre...

Alertes brunes

Après La Hague

Une fois n'est pas coutume, un employeur a récemment tout fait pour qu'une manifestation de salariés connaisse un plein succès, accordant même une demi-journée de congés pour l'occasion. Cela se passait le 19 janvier à La Hague (Manche). La direction de l'usine de la Cogéma lui ayant fermé deux entrées, une délégation écologiste a rencontré un « comité d'accueil » très énervé. Quoique l'on pense des positions de Cohn-Bendit sur le nucléaire, sur l'avenir de l'usine de La Hague, sur la pertinence de sa venue sur ce site et de la manifes-

tation des salariés, il est des mots et des comportements qui ne peuvent être passés sous silence.

Daniel Cohn-Bendit et ses colistiers aux élections européennes ont été gratifiés de jets d'œufs, de purin et d'amabilités telles que « *retourne en Allemagne !* », « *pédé !* », « *enculé !* », « *terroriste !* », « *bandit !* », un salarié non syndiqué s'écriant « *Avec quoi les Allemands vont-ils faire brûler leurs centrales, avec des juifs ?* » (Le Monde 21/01/99, Libération, 20/01/99). Le rassemblement avait été appelé dans un tract commun par les syndicats de l'usine (CFDT, CGT, CGC, CFTC, FO, SPAEN). Après coup, FO Cogéma La Hague, dans un tract, « *félicite et remercie tous les salariés pour cette réussite éclatante* ».

La délégation verte a dû aussi annuler le meeting prévu le soir même à Cherbourg, et se retrancher dans un café pour échapper à la violence de plusieurs dizaines de manifestants.

Au « Vrai Journal » (Canal Plus, 24/01/99), John-Paul Lepers rapporte avoir vu des « *gros bras armés et cagoulés* », entendu des manifestants se présenter comme « *chasseur et salarié de la Cogéma* » et un membre des RG affirmer : « *il y a des gars qu'on connaît pas, qui viennent de l'extérieur* ». Dans cette émission, Karl Zéro évoque « *une contestation orchestrée en sous-main par le Parti Ouvrier Européen* ».

ISA a récupéré des publications diffusées sur les lieux du rassemblement à La Hague, et qui émanent du Parti ouvrier européen (POE), notamment le journal « Fusion », et des écrits du WONUC « *Syndicat mondial des travailleurs du nucléaire* ». Anticomuniste viscéral et antisémite, le POE est la branche européenne du Labor Party fondé aux Etats-Unis dans les années 70 par Lyndon Larouche, proche du Ku Klux Klan et condamné en 1989 pour escroquerie. En France, il est dirigé par Jacques Cheminade, condamné en 1992 pour avoir soutiré plus d'un million de francs à une personne âgée par le biais de trois associations. Enarque, il s'est présenté à plusieurs reprises à des élections locales, législatives et européennes et même aux présidentielles de 1995, en trompant des élus qui lui ont fourni leurs signatures (Ras l'front n°29). Le POE a pour habitude de multiplier les associations « ciblées », comme le WONUC.

Parlant de « *mardi noir pour la démocratie* », la FSU de la Manche a souligné dans un communiqué « *l'intervention de forces notoirement réactionnaires voire fascistes* » (Presse de la Manche, 21/01/99).

La FSU et la CFDT ont condamné le recours aux injures et aux violences, la section locale de la CFDT soulignant que « *la direction a tout fait pour que cela dégénère dès l'arrivée* ». Pour l'UNSA, « *aucune justification n'est recevable* » face aux méthodes employées.

Discriminations chez Ikea

Chez Ikea, quand on recrute des « contrôleurs de la distribution du catalogue », on a des critères un peu spéciaux...

Dans une note de service adressée aux responsables des ressources humaines, il était indiqué : « pour ce type de travail, ne pas recruter de personnel de couleur ».

« Le géant suédois de l'ameublement cherche-t-il à marquer son image nordique auprès de sa clientèle ? » s'interroge L'Hebdo (CGT) du 12.02.99. « Selon elle (la direction française du groupe, ndlr) la note serait due à l'initiative personnelle d'une responsable de la distribution du catalogue Ikea ».

Le passé du patron d'Ikea ne plaide en tout cas pas en sa faveur : Ingvar Kamprad a lui-même fait « officiellement son repentir » de son passage aux jeunesses nazies... (L'Humanité 30.01.99).

Les syndicats CGT et CFDT, le Mrap et SOS Racisme entendent porter plainte pour discrimination raciale à l'embauche. Affaire à suivre...

N'HESITEZ PAS A NOUS ADRESSER DOCUMENTS, TRACTS, MOTIONS...ET/OU ARTICLES POUR ENRICHIR LES PROCHAINS NUMEROS D'ISA

France Télévision se sépare d'un corbeau

Une procédure de licenciement a été engagée par la direction de France Télévision, à l'encontre de Joël Bonnemaïson, délégué FO à France 3 Nantes, mis en examen pour diffamation et insultes publiques (ISA n°7, février 1999).

Lors de la réunion de la commission disciplinaire (paritaire direction/syndicats), le 15 janvier 1999, les syndicats se sont abstenus, Bonnemaïson étant absent et ayant produit un certificat médical. Ancien responsable local du Front National, intime avec Jean-Marie Le Pen, auquel il sert de chauffeur lors de ses déplacements dans la région, Joël Bonnemaïson militant à FO depuis les années 70 est rédacteur en chef d' « Ouest syndicaliste », le journal de FO en Loire-Atlantique. Affecté en Vendée à la demande de Philippe de Villiers (Libération du 01.02.99), Bonnemaïson est responsable national d'un des trois syndicats de journalistes FO, le Syndicat Général des Journalistes (SGJ), dirigé par Tristan Malle, réputé proche des trotskistes « lambertistes » du Parti des Travailleurs.

« Déjà par le passé, la rédaction a dû déplorer les agissements de M. Bonnemaïson et ses manœuvres avec le Front national », selon une pétition de la rédaction. A l'occasion de la campagne électorale européenne de 1994, Joël Bonnemaïson avait par surprise reçu en direct

Jean-Marie Le Pen à la place du responsable local du Front national.

La direction de FR3 n'avait alors pas réagi malgré les protestations des organisations représentatives du personnel.

Dans la presse fasciste

NH et les 35 heures toujours...

NH n'a de cesse de dénoncer les 35 heures. Dans le n°757 du 21.01.1999, c'est sous l'angle de l'opposition public / privé que la loi « erronée » est attaquée. René-Louis Duval « explique » dans un article truffé de chiffres douteux et d'arguments fumeux que face au « fiasco » de l'application de la loi dans le privé, M. Aubry « cherche à tout prix à sauver la face » en imposant les 35 heures dans les entreprises publiques... Elle aurait pour cela trouvé l'appui d'abord de la CFDT, puis de la CGT qui s'est transformée en « syndicat plein de bonne volonté », et enfin de Jacques Chirac qui selon le journal frontiste vole « au secours d'Aubry » à cause de ses « vieilles affinités avec la centrale à direction communiste » (sic !). L'accord à EDF est bien sûr dans le collimateur, il aiderait les « eurotechnocrates » à justifier le démantèlement de l'EDF à cause de son coût pour les finances publiques ...

3 BROCHURES TOUJOURS DISPONIBLES !

Les rencontres syndicales antifascistes,
Paris 1^{er} mars 1997
(30 F + 10F de port)

2 ans d'information syndicale antifasciste
(20 F + 10 F de port)

Agir contre le Front national
et son programme pseudo social
(60 F + 16 F de port)

Les 3 brochures : 100 F + 25 F de port

Pour nous contacter

ISA BP 241-16 75765 Paris Cedex 16
E-mail: isacom@worldnet.fr

Abonnement à ISA

Nom, Prénom (ou Syndicat) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

- 10 numéros (1 an) : 50 frs
 Abonnement de soutien : 100 frs ou plus
Chèques à l'ordre d'ISA